



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2011

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes Valérie CARPIN - Christine COCHET et Marie-Françoise PASCAL - Mrs Fabrice GALLET - Laurent JOLY et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Mr Bruno FORT a donné pouvoir à Mr Fabrice GALLET

Secrétaire de séance : Mr Laurent JOLY

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ **Délibération**

- DM pour ajustement BP 2011
- Achat de terrain
- Cession de terrain

➤ **Informations diverses**

➤ **Questions diverses**

Mr Laurent JOLY est nommé secrétaire de séance.

Procès-verbal du 28 février 2011 : Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire demande à l'assemblée le retrait de la délibération relative à la cession de terrain pour passer ce sujet en point d'information (en raison du manque d'éléments qui devaient être communiqués par l'acquéreur et son notaire). Il demande également d'ajouter une délibération lui permettant d'engager un avocat si cela était nécessaire pour représenter la commune devant le Tribunal Administratif (requête de Mme BURDINAT Jeannine).

Accepté à l'unanimité

➤ **Délibérations** :

● **BUDGETS**

Décisions Modificatives au BP pour le service de l'eau et le budget principal. Suite à des observations de la Préfecture et de la Trésorerie de Belley, des rectifications et des ajustements budgétaires sont nécessaires : adopté à l'unanimité.

● **ACHAT DE TERRAIN** :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Maître Pascal FAURE, notaire à Belley, informant la commune de l'intention de Mr et Mme Paul ERNOTTE de vendre les parcelles boisées dont ils sont propriétaires sur la commune, cadastrées section C n° 147, n°257, n°264 et section D n°279, d'une superficie totale de 3,03 ha dont l'estimation, effectuée par l'ONF s'élève à 11.600,00 euros.

Monsieur le Maire indique qu'en application de l'article L.514-1 du Code Forestier, la commune bénéficie, en tant que propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à celles de Mr et Mme ERNOTTE d'un droit de préférence en cas de vente de ces parcelles.

Il précise que cette acquisition permettrait à la commune de doubler la surface de ses propriétés boisées dans ce secteur.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de se prononcer sur une éventuelle acquisition de ces parcelles en précisant qu'en cas de postulants multiples, les vendeurs retiendront celui de leur choix, au prix fixé sans surenchère possible.

Adopté à l'unanimité.

Le notaire sera donc informé de la décision par courrier recommandé avec avis de réception. Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document et tout acte nécessaire à la réalisation de cette opération.

● **REQUETE AU TA :**

Mr Bonnard rappelle le référé déposé par Mme Burdinat au Tribunal de Bourg-en-Bresse pour les problèmes d'infiltrations d'eau imputées à la réalisation du parking de la salle des fêtes. Cette procédure a été annulée et remplacée par une requête au Tribunal Administratif de Lyon.

Mr le Maire a pris contact avec l'agent du GAN, assureur de la commune, afin de savoir comment la commune serait représentée. Dans le cas où la compagnie ne missionnerait pas son avocat, et afin que la commune puisse être représentée, Mr le Maire sollicite l'autorisation de recourir aux services d'un avocat et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à engager cette procédure. Adopté à l'unanimité.

➤ **Informations :**

↳ A la demande du promoteur du lotissement de la Madone, projet de cession à son profit de la parcelle achetée l'an dernier par la commune à Réseau Ferré de France longeant la voie ferrée derrière la Mairie. Cette vente, déjà évoquée lors d'un précédent conseil, se ferait en obtenant un droit de passage par la voie du lotissement afin de permettre l'accès au « chemin de la voie » aux véhicules de grand gabarit qui ne peuvent passer sous le pont « rue du cimetière ». Le Maire évoque plusieurs options possibles pour cette transaction et demande aux élus d'y réfléchir avant la prochaine séance où ils devront se prononcer par délibération.

↳ Propriété de Mr et Mme Jacques Carpin

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il a rencontré avec Mme Blanchard, Mr et Mme Jacques Carpin ainsi que Mr Allamano, géomètre. Ces derniers leur ont fait part de leurs projets après la cessation d'activité commerciale qui interviendra à la fin de l'année.

En l'absence de repreneur, ils envisagent de vendre leur propriété en terrains à bâtir.

Le conseil municipal se montre intéressé par l'achat de la parcelle qui se trouverait du côté de la mairie afin de permettre la réalisation d'un espace de liaison mairie/salle des fêtes.

Ce point sera traité de manière plus approfondie par la commission d'urbanisme qui se réunira mardi 24 mai à 18 h 30.

↳ Voirie

Mr Perraud rappelle que l'enrobé de la RD 1504 dans l'agglomération doit être refait par le Conseil Général. Les travaux sont prévus pour le début juin.

Il indique que des aménagements ont été réalisés à la zone de Penaye pour sécuriser la circulation dans ce quartier.

↳ STEP de Chazey-Bons

Mme Blanchard indique que des analyses viennent d'être refaites et que, dans l'attente des résultats, les boues sont toujours stockées par l'entreprise TRILOGIE.

↳ STEP de Cressieu

Suite aux problèmes d'implantation les travaux sont stoppés. Recherche d'une solution en cours.

↳ Réforme des collectivités territoriales

Mr Bonnard indique qu'une réflexion est actuellement en cours à la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey et qu'il a été nommé Président du groupe de travail chargé de ce dossier.

↳ Plan de gestion des espaces naturels

Une sortie sur le site devrait avoir lieu fin juin. Le compte rendu final sera présenté au mois de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 19 mai 2011.

**Chazey-Bons, le 28 mai 2011
Le Maire, Didier BONNARD**